

Date :

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE DE L'ACTION : **LE TRANSPORTEUR DE VOLAILLES VIVANTES**

OBJECTIF DE LA FORMATION : **Obtention du CCTROV-Volailles**

Transporter des animaux vivants dans le respect du bien-être animal

POPULATION VISEE : **les chauffeurs qui transportent des animaux vivants.**

DUREE DE L'ACTION : **2 jours, 14 h**

PERIODE DE REALISATION :

LIEU : **sur le site du demandeur**

PRE-REQUIS : **Compréhension du français**

Titulaire du permis de conduire et poids lourd

MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES : **Vidéo projecteur, ordinateur, en salle de réunion**

SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Les apports de connaissance sont présentés à l'aide d'un diaporama,

Un exemplaire papier est systématique remis à chaque participant.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Partie théorique : projection d'un diaporama,

Mises en situations professionnelles : à l'aide des outils pédagogiques du formateur et des outils disponibles dans l'entreprise concernée

Retour collectif d'expériences : analyse des pratiques

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION / MODALITES

Évaluation individuelle type questionnaire à choix multiples (QCM) réalisé sur support informatique un score minimum de 60% de bonnes réponses atteste de la réussite du participant et le CCTROV sera délivré.

SANCTION : **Attestation de réussite au test**

Attestation de présence

INTERVENANT : **GERARD RAFFRAY**

TARIF : sur devis

Accessibilité Handicap : **notre référent handicap : Ghislaine RAFFRAY, nous consulter au 02.96.27.94.22 ou par mail : ghislaine.raffray@orange.fr**

Modalités d'accès à la formation : sur inscription, sur demande (raffray.gerard@wanadoo.fr) et selon les disponibilités du calendrier

Délai d'accès : **début de la formation**

Détail du programme
Formation des conducteurs et convoyeurs d'animaux
vivants Au transport par route
Pour l'obtention du « certificat de compétence des conducteurs et
des convoyeurs,
Espèce : VOLAILLE

Conforme au Règlement CE N ° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 et
Instruction technique DGER/SDPFE/2021-72 du 2810112021

Durée de la formation 14h

Modalités pédagogiques

La formation a lieu dans une salle avec la projection du support pédagogique, Le formateur lit les diapos, pose des questions et répond aux interrogations

Mise situation :

- . Vérification d'un camion de transport d'animaux vivants volailles sur le site de la formation sur les exigences de conception des véhicules
- . Exercice de nettoyage et de désinfection du camion et de ses équipements

Projection de la vidéo de WELFARM «animaltransportguides.eu », « bonnes et meilleurs pratiques en transport de volailles » juste avant l'évaluation

Avant le début de la formation.

Réception des stagiaires, vérification de leur identité

CHAPITRE 1

•Objectifs de la formation - Présentation

Pourquoi et pour qui cette formation

Formation et Certificat de compétence

Qui contrôle ?

•Textes réglementaires de référence

Le Règlement CE n ° 1/2005 - Décrets, Circulaires et autres

•Notion Juridique de l'animal

L'animal un être sensible

Le "BEA" ou Bien-être animal

Les 5 libertés selon le Farm Animal Welfare Council (FAWC)

Les 4 grands principes selon l'Organisation mondiale de la Santé Animale (l' OIE)

•Conditions minimales applicables au transport d'animaux vivants

La durée de transport

La densité dans les caisses

Les poussins et les jeunes volailles

•Physionomie et comportement de l'animal : volaille

Morphologie et caractéristiques des volailles

Système respiratoire

Comportement - communication

Estimation : 3 H

CHAPITRE 2

- **Aptitudes des animaux au transport- volailles**

 - Définition de l'aptitude des volailles au transport

 - L'inaptitude des volailles au transport

 - Cas particuliers/ interventions

- **La traçabilité dans le transport**

 - Registre d'élevage

 - La fiche ICA (Information sur la Chaîne Alimentaire)

- **La santé animale- volailles**

 - Prévention et risques sanitaires l'Arrêté du 15 janvier 2016

 - Influenza-Aviaire / S-Java / Salmonelles

- **Transport et impact sur le BEA**

 - La thermorégulation

 - Le Stress thermique

- **Blessures et souffrances des animaux- impact sur le bien-être**

 - Le bien-être des volailles au chargement / déchargement / pendant le transport
Le mal-être des volailles - éviter les chocs

- **Vérifier l'absence d'animaux en souffrance**

 - Point à surveiller / recommandations

- **Impact du transport d'animaux vivants sur la qualité de la viande**

 - Les facteurs qui influent sur la qualité de la viande

 - Le pH de la viande

 - Qualité des viandes, conséquences techniques et économiques

- **Le transport d'animaux vivants - Les différents acteurs**

 - Notion de transport réalisé dans le cadre d'une activité économique

 - Activité économique réglementée

 - Personne physique ou Personne morale

 - Le transporteur / le convoyeur

- **Voyages et les différents types de voyages- Documents nécessaires**

Voyage -définition

Voyage de moins de 65 km (<65 km) - Documents nécessaires

Voyage de plus de 65 km et moins de 8 H (>65 < 8H) - Documents nécessaires

Type I Voyage de **Longue Durée** - définition

Voyage dès 8 H en France (>8H) - Documents nécessaires Type II

Le Carnet de Route et la planification du voyage (**préparer, cacheter, signer**)

Les différentes sections du Carnet de Route : lieu de départ, lieu de destination, rapport d'anomalie etc...

Estimation : 4 H

CHAPITRE 3

- **Manipulations et interventions sur les animaux pendant le transport**

Organisation - réalisation

Règles de sécurité- les bons gestes- les interdictions

- **Obligations- responsabilités des opérateurs du transport d'animaux vivants**

Planification du voyage -schématisation :

La prise du véhicule / les contrôles avant le départ / arrivée à quai / les contrôles administratifs et du chargement / départ du quai / conduite et circulation routière/ arrivée à destination/ formalités administratives / le nettoyage du véhicule

- **Exigences de conception des véhicules de transport d'animaux vivants**

conformément au Règlement CE 1/2005 du conseil du 22 décembre 2004
Règles de sécurité

Conformité des véhicules - normes minimales **TOUT** transport d'animaux vivants

Conformités des véhicules- normes supplémentaires pour les transports de longue durée La ventilation du véhicule,

L'alimentation des animaux, L'abreuvement des animaux

Le suivi par satellite du voyage

In situ, visite d'un camion de transport de volailles pour vérifier si les exigences ont bien été prises en compte

Estimation : 1 H

- **Nettoyage/désinfection des véhicules de transport d'animaux vivants**

Le Code sanitaire 2012-01E Protocole de nettoyage

- **Les exigences de Biosécurité :**

Nettoyage/ désinfection des équipements de Transport à l'abattoir

In situ, exercice pratique de nettoyage et de désinfection selon les exigences de la Biosécurité

Estimation : 1 H

- **Hygiène sécurité physique du convoyeur**

Notion de Poids lourd et Classement

Risques professionnels des chauffeurs poids lourds -Physique, biologiques, organisationnelle -Conséquences pour la santé Ergonomie et bonnes pratiques

- **Les postes de contrôle en France**

- **Conséquences du non-respect des textes réglementaires**

Infractions et sanctions et nomenclature

Infractions pour :

L'aptitude au transport,

Le véhicule,

Les conditions de transport,

La densité,

Les documents

Autres sanctions

- **Bonnes pratiques de transport d'animaux vivants**

Questions - réponses

Estimation : 2 H 50

Projection de la vidéo de WELFARM « animaltransportguides.eu », « bonnes et meilleures pratiques en transport de volailles »

Estimation : 10 mn

Evaluation de l'action de formation / modalités

L'action de formation s'achève par une épreuve individuelle d'évaluation qui est réalisée en ligne via une application gérée par le Ministère chargé de l'Agriculture. Les codes d'accès sont délivrés aux formateurs des organismes de formation habilités. L'organisme de formation vérifie l'identité des candidats avant le début de l'épreuve d'évaluation.

Une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention du certificat de compétence, bordereau de score,

L'attestation de réussite de formation sera remise à chacun des candidats qui auront obtenu un score minimum de 60 % à l'évaluation finale.

Un livret pédagogique sera remis à chaque stagiaire (papier ou clé USB) récapitulant tous les points incontournables de la formation.

L'évaluation électronique, estimation selon le nombre de stagiaires :

2 H

VALIDITE DU CERTIFICAT DE COMPETENCE : ILLIMITEE

STATISTIQUES
DONNEES
2022

NOMBRE DE SESSIONS : 6
NOMBRE DE STAGIAIRES : 24
TAUX DE SATISFACTION : 98.65 %